
*Direction des transports terrestres***Décision du 1^{er} décembre 2004 portant modification d'une délégation de signature (convention d'occupation temporaire)**NOR : *EQU0410439S*

Le chef du service navigation de la Seine, directrice interrégionale de « Voies navigables de France »,

Vu la décision du 1^{er} octobre 2003 portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de VNF ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 nommant Mme Bacot (Marie-Anne) administrateur civil hors classe, chef du service navigation de la Seine, à compter du 12 mai 2003 ;

Vu la décision de subdélégation de signature du 27 avril 2004 modifiée du chef du service navigation de la Seine à ses proches collaborateurs ;

Sur proposition du secrétaire général du service navigation de la Seine,

Décide :

L'article 5 de la décision de subdélégation du 27 avril 2004 est modifié comme suit :

Arrondissement Seine Amont*Subdivision de Sens*

Le nom de M. Roger (Patrick) est remplacé par celui de M. Feroux (Thierry), ITPE, chef de la subdivision de Sens.

Arrondissement Champagne*Subdivision de Reims*

Le nom de M. Barascou (Georges) est remplacé par celui de Mme Delaunois (Jeanine), TSCPE, chef de la subdivision de Reims.

M.-A. Bacot